



ÉCOLE SECONDAIRE D'OKA

Procès-verbal de la séance régulière du conseil d'établissement du 18 mars 2019
à 19 h, à la salle St-Pierre de l'école secondaire d'Oka

Étaient présents :

Mme Anik Archambault, enseignante
M. Patrick Courtemanche, directeur
Mme Josée Doyon, technicienne en éducation spécialisée
Mme Isabelle Gélinas, représentante au comité de parents
Mme Sandra Landry, enseignante
Mme Pénélope Longval, parent
M. Guy Parent, président
M. Mathieu Richard, psychoéducateur
Mme Christine Suire, enseignante

Étaient absents :

Mme Mélanie Goulet, parent substitut au comité de parents
Mme Maria Morse, parent

1. Ouverture de la réunion et prise des présences

M. Patrick Courtemanche constate le quorum et ouvre l'assemblée à 19 h 05.

2. Lecture et adoption de l'ordre du jour

Il est proposé par Mme Josée Doyon, secondée par Mme Isabelle Gélinas, d'adopter l'ordre du jour, tel que présenté.

ADOPTÉ
Ce 18-19 / 918

3. Adoption du procès-verbal de la réunion du 27 février 2019

Il est proposé par M. Mathieu Richard, secondée par Mme Josée Doyon, d'adopter le procès-verbal de la séance du 16 janvier 2019, tel que rédigé.

ADOPTÉ
Ce 18-19 / 919

3.1. Suivis

Aucun suivi.

4. **Parole au public**

Aucun public.

5. **Consultation : Collecte d'information OOPC - An 2 du plan triennal**

M. Patrick Courtemanche présente le document d'information en lien avec les orientations, les objectifs, les principes et les critères de répartition des allocations entre les établissements et pour la détermination des besoins de la Commission scolaire pour les années 2018-2019 à 2020-2021.

Il n'y a aucun commentaire des membres du conseil d'établissement de l'école secondaire d'Oka pour cette consultation.

6. **Consultation de la Politique relative aux contributions financières qui peuvent être assumées par les parents (FGJ-08)**

M. Patrick Courtemanche présente la lettre, le projet de loi et procède à la lecture du formulaire de consultation en lien avec la Politique relative aux contributions financières qui peuvent être assumées par les parents (FGJ-08) et invite les membres du conseil d'établissement à se prononcer.

M. Courtemanche rappelle que la contribution financière exigée aux parents et tuteurs présentement ne s'applique qu'au matériel dans lequel l'élève écrit, découpe et colle. Aucun montant ne peut être actuellement chargé pour les activités et sorties éducatives.

Les membres se sont prononcés sur cette politique, mais avec la nouvelle loi qui sera adoptée pour le 1^{er} juillet, il est possible que cette politique fasse à nouveau l'objet d'une consultation avant la fin de la présente année scolaire.

Les membres du conseil d'établissement se sont prononcés sur tous les points en consultation et ont soumis leurs commentaires pour certains énoncés.

**ADOPTÉ Avec des propositions de modification de certains articles
Ce 18-19 / 920**

7. **Consultation politique FGAP-02 (Formation générale adulte et professionnelle)**

M. Patrick Courtemanche présente le formulaire de consultation en lien avec la Politique relative aux contributions qui peuvent être assumées par les usagers à la formation générale adulte et professionnelle (FGAP-02).

Les membres du conseil d'établissement décident de ne pas se prononcer pour cette consultation.

8. Projet éducatif

M. Patrick Courtemanche présente le projet éducatif, tel qu'il a été soumis à la DSFGJ. Ce projet éducatif présente la démarche la plus exhaustive de la Commission scolaire. Lorsque les quelques modifications recommandées seront apportées au document, la relecture en sera faite, tous comme pour les autres projets éducatifs des établissements de la Commission scolaire, par M. Richard Chaurest, ancien directeur général adjoint.

Il a été confirmé que le nouveau projet éducatif sera effectif pour une durée de trois (3) ans et non de cinq (5) ans. La prochaine réunion du comité de pilotage se tiendra après le 12 avril, à la suite de la consultation du personnel de l'école et portera sur les moyens à mettre en place pour atteindre les objectifs fixés.

9. Chantiers à venir : Calendrier scolaire et Code de vie

Le **calendrier scolaire** de l'école secondaire d'Oka, pour l'année 2019-2020, sera à adopter lors de la prochaine rencontre du conseil d'établissement. Le calendrier est présentement en consultation auprès des enseignants. Reste à savoir s'il sera semblable à celui de l'année en cours, en ce qui concerne les journées pédagogiques. Trois (3) journées pédagogiques flottantes pourraient être non inscrites au calendrier et conservées en cas de fermeture d'école (tempête ou autre). Les jours cycle seront inscrits en continu sur le prochain calendrier afin qu'il y ait moins de cours annulés les lundis et vendredis.

En ce qui a trait au **code de vie**, les membres du conseil d'établissement devront se prononcer sur trois (3) éléments majeurs :

- Le téléphone cellulaire, qui peut représenter autant un outil pédagogique qu'un fléau.
- La tenue vestimentaire. L'hypersexualisation des jeunes filles, dès la 1^{re} secondaire est une préoccupation.
- La cigarette électronique. Le policier-éducateur de notre école nous a informé de la possibilité que cet objet soit interdit dans tous les endroits publics de la municipalité d'Oka. Si tel n'était pas le cas, il faudrait voir à interdire la cigarette électronique sur le territoire de l'école parce que les élèves peuvent y ajouter de l'huile de cannabis, qui est inodore et plus difficile à dépister lors de l'utilisation.

10. Activités éducatives

M. Patrick Courtemanche présente les activités et sorties éducatives que se sont ajoutées depuis la dernière approbation.

Les membres du conseil d'établissement sont en accord avec les activités proposées, sous réserve que les enseignants soient également en accord avec l'idée d'une fête de fin d'année et d'une journée verte. La date du 2 mai est cependant à reconsidérer puisqu'à cette date se tiendra l'épreuve unique en français de 5^e secondaire.

Il est proposé par Mme Josée Doyon, secondée par Mme Anik Archambault, d'approuver les activités éducatives, en tenant compte des conditions mentionnées ci-haut.

APPROUVÉ
Ce 18-19 / 921

11. Information du comité de parents

Mme Isabelle Gélinas mentionne que la rencontre du comité de parents a eu lieu, le 14 mars dernier. Les parents siégeant sur ce comité auront à se prononcer sur les mêmes consultations que celles présentées au conseil d'établissement en ce mois de mars. Le comité a également développé des idées de bonnes pratiques concernant les collectes de fonds. Mme Gélinas fait état des récents mouvements au niveau des membres exécutifs du comité de parents. La personne bénévole pour l'école secondaire d'Oka, qui a été proposée pour le prochain gala de bénévoles, est Mme Mychèle Coutu, technicienne en éducation spécialisée à la retraite. L'école acheminera la contribution de cent (100) dollars dans les jours qui viennent, tel que convenu lors de la dernière rencontre du conseil d'établissement.

12. Les bons coups !

Un groupe de membres du personnel en adaptation scolaire a gagné une conférence portant sur la persévérance scolaire, qui sera donnée par M. Eric Bellefleur à une date qui est encore à déterminer. Cette conférence sera présentée aux élèves de l'adaptation scolaire auxquels s'ajouteront peut-être des élèves ciblés, parmi la clientèle de 3^e secondaire, par exemple.

Les spectacles d'art dramatique sont commencés. Lors de leur présentation, les élèves de 2^e secondaire ont été surprenants. Ils ont offert au public une belle prestation.

Les quatre (4) élèves qui ont été honorés pour leur persévérance scolaire, par la municipalité de Saint-Joseph-du-Lac, ont reçu récemment un extrait verbatim de la reconnaissance dont ils ont fait l'objet lors de la soirée à laquelle ils avaient été conviés.

Des élèves impliqués entre autres au Café-In et au Magasin du Monde, accompagnés par M. François Gervais, continuent à sensibiliser les gens à protéger l'environnement. Récemment, ils ont ramassé les bouteilles d'eau vides, consommées pendant un mois par la communauté de l'ESO, pour ensuite les mettre à la vue, dans la cafétéria, avant l'arrivée des élèves. Ce geste visait à démontrer la surconsommation de l'eau embouteillée et un message à l'interphone, appuyant cette démarche, incitait les gens à se servir de bouteilles d'eau réutilisables.

13. Sujets divers :

Suivi présentation des élèves au Gala de reconnaissance des bénévoles

M. Patrick Courtemanche annonce qu'il sera impossible à Mme Mélanie Corneau et les élèves de 4^e secondaire de faire la présentation d'un extrait de la pièce *Les Misérables* lors du gala. Il est alors proposé de voir auprès de M. Dimitri Sacha Demers s'il y a possibilité de faire une prestation musicale ou encore à Mmes Amélie Daudelin et Sarah Boudreault-Talbot de présenter un numéro de cirque.

14. Levée de l'assemblée

Il est proposé par Mme Sandra Landry, secondée par Mme Josée Doyon, de lever l'assemblée à 21 h 20.

ADOPTÉ
Ce 18-19 / 922

Patrick Courtemanche, directeur

Guy Parent, président